

Bibliothèque Claude-Bouchard

de Saint-Célestin

POLITIQUES DE PRÊTS

Cinq documents par personne

Période de **trois semaines**

Possibilité de **deux renouvellements**

Accès aux prêts entre bibliothèques (**PEB**)

Retour des documents dans la chute à
livres ou au comptoir de prêts

L'abonné est responsable des bris et des
pertes de documents

